



Pour une demande de casier judiciaire

Par **SALNAI**, le **13/09/2009** à **14:43**

Bonjour, rn
voilà je suis algérien marié , et ma femme algérienne aussi a passé 6 mois en France pour étude a l'université , et elle a tout abandonnée après 6 mois pour me rejoindre ici en Algérie ,donc on aimerait bien savoir comment faire pour retirer le casier judiciaire de ma femme pour cette période (on doit justifier les 6 mois qu'elle a passée en France) rn
merci d'avance pour votre aide ,,et bonne suite a ce beau forum rn
SALNAI

Par **Patricia**, le **13/09/2009** à **17:21**

Bonjour,rn
Le demande d'extrait du B3 peut se faire en ligne, (Casier Judiciaire National rnà Nantes) :rn
<http://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>rn
Compte tenu de votre origine étrangère, si Nantes ne peut vous le fournir ???, contacter Ambassade ou Consulat. rn
Comme je vois que vous êtes sur Paris, je vous transmets les coordonnées de d'Ambassade d'Alger : rn
50 rue de Lisbonnern
PARIS 8èmern
01 53 93 20 20rn
<http://www.amb-algerie.fr>rn
Bonne soirée.

Par **SALNAI**, le **13/09/2009** à **17:34**

tout d'abord je tiens a vous remercier pour votre réponse éclairée et précise rn
juste un petit mal entendu ,je ne suis pas a paris mais algérien en Algérie ,j'ai noté dans mon profil paris lors de mon inscription , car je n'avais pas le choix , rn
donc a savoir si la procédure est la même rn
merci d'avance pour votre aide si précieuse

Par **jeetendra**, le **13/09/2009** à **17:43**

bonjour, ce sera Nantes comme vous etes étranger, peu importe que vous soyez actuellement en Algérie (vous avez vécu en France), attention : Pour les personnes nées hors de France la [fluo]photocopie d'un justificatif d'identité est obligatoire [/fluo]et vous n'aurez que le volet ou bulletin numéro 3, cordialementrn[rn][fluo]CASIER JUDICIAIRE NATIONALrn107 rue du Landreaurn44317 NANTES CEDEX 3[/fluo]

Par **SALNAI**, le **13/09/2009** à **18:03**

merci beaucoup Jeetandra rn[rn]donc si je comprends bien ,,puisqu'on ai en Algérie (algériens) et pour justifier les 6 mois que ma femme a passée en France comme étudiante ,on envois un justificatif de cette période la et photocopie d'un justificatif d'identité (carte d'identité national ou extrait de naissance en français bien sur) et le tout on va l'envoyé par internet a nante rn[rn]merci encore